

tie du comité des bons offices pour les problèmes orientaux, combien le ministre est estimé. C'est bien là un hommage à notre ministre des Affaires extérieures, ou je ne m'y entends pas. C'est le plus bel hommage qu'on puisse lui rendre, qu'on puisse rendre au Canada pour le rôle de notre pays dans la crise de Corée et dans d'autres crises.

Au cas où l'on croirait mes observations un peu trop favorables, je parlerai maintenant de la question des régies. Je ne puis peut-être pas en parler avec autant d'autorité que certains députés de la Saskatchewan. Il faut savoir que nous, agriculteurs de la Colombie-Britannique, n'exploitons pas de fermes en série. Chacun de nous n'exploite qu'une seule ferme, et non pas cinq ou plus. Je ne puis évidemment parler qu'en mon propre nom, mais je crois que le ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) me permettra de dire que nous sommes tous les deux libre-échangistes. Nous n'avons plus qu'à induire les autres à penser comme nous et nous aurons le libre-échange dans le pays.

M. Sinclair: Et la margarine?

M. Cruickshank: La margarine? J'ai laissé à mon bureau une de mes meilleures coupures à ce sujet, mais je crois m'en rappeler assez pour en parler tout à l'heure. Entre temps, laissez-moi vous dire que si quelqu'un profite de notre régime économique au Canada, ce sont les détaillants de la quincaillerie.

Est-il commerçant qui réalise de plus gros bénéfices que le détaillant de quincaillerie? Je n'en connais pas. Je le sais parce que j'ai acheté un mélangeur au prix du gros par l'intermédiaire d'un ami, et je lui ai tout de même versé un bénéfice de 20 p. 100. Je crois les régies inévitables. C'est mon avis. Je reste optimiste, même après avoir entendu l'exposé que nous a présenté le ministre du Commerce (M. Howe). J'imagine qu'il porte encore le même titre. Il vient de la tête des Grands lacs,—on change les titres et les portefeuilles si souvent!—mais je l'appellerai le ministre du Commerce.

Je garde toujours beaucoup d'espoir; mais, si l'on a recours aux régies, elles ne devront pas être appliquées comme pendant la dernière guerre, c'est-à-dire en commençant par les produits agricoles. Si les Canadiens cherchent à se faire accroire qu'ils ont obtenu du pain à un prix raisonnable durant la guerre grâce à Donald Gordon, ils se trompent. S'ils en ont obtenu à bas prix, c'est aux dépens des producteurs de blé de l'Ouest canadien. Si l'on veut établir des régies, ne commençons pas par les produits agricoles. Ne l'oublions pas, le cultivateur est non seulement producteur, il est aussi consommateur. Je ne veux pas en dire trop long à propos des régies, car le Gouvernement a saisi la Chambre d'une

[M. Cruickshank.]

mesure,—et j'imagine qu'elle sera mise aux voix,—dans laquelle il mentionnera les articles qui feront l'objet d'une réglementation et la date où elle devra entrer en vigueur. A mon sens, la réglementation doit être générale. Si on établit des régies, elles devront porter sur les salaires et tout le reste.

Entre temps, cependant, je crois que l'action contre la hausse des prix devrait se faire au moyen de l'imposition, par l'entremise du ministère des Finances. Même certains de nos amis mêlés à l'industrie forestière savent cela. Ne voulant pas les désigner directement, je me contente de les montrer tous deux du doigt.

M. Ross (Souris): Laissez ces indépendants tranquilles!

M. Cruickshank: Ils sont de la région de Kootenay, cette belle partie de la Colombie-Britannique. A mon sens, la meilleure façon d'exercer une action contre la hausse des prix à l'heure actuelle, c'est de recourir à l'imposition, par l'entremise du ministère des Finances. Nul gouvernement, fût-il libéral, conservateur ou, à Dieu ne plaise!, cécéliste, ne saurait se dispenser d'adoucir les effets de la hausse des prix sur les pensionnés et autres personnes à faible revenu. Je connais le cas de la veuve d'un vétéran de deux guerres qui, dans l'une d'elles, a mérité un honneur que j'aimerais bien avoir mérité moi-même: la médaille militaire. Cette femme, atteinte d'arthrite, ne peut exercer aucune activité. L'État, reconnaissant, lui verse une pension de \$40 par mois. Ce n'est pas suffisant. Je suis sûr que la population du pays ne veut pas de situations comme celle-là. Je crois que nos gens sont disposés à subir tous les impôts, afin qu'une veuve d'ancien combattant atteinte d'arthrite n'ait pas que \$40 par mois pour vivre.

Nous dépensons des milliards pour la guerre. Nous réussissons à trouver les milliards qu'il faut pour contruire des avions à réaction et autres engins parce qu'il nous faut les construire afin de protéger nos institutions libres, mais tout gouvernement qui peut trouver moyen, grâce aux impôts ou autrement, de payer un avion \$400,000 ou \$500,000 accuse sûrement un côté faible, s'il ne peut trouver l'argent nécessaire pour assurer une vie convenable aux anciens combattants épuisés et aux autres titulaires de pensions. Quant à moi, je ferai tout mon possible, d'ici la fin de la session, pour voir à ce que le Gouvernement rectifie les erreurs qu'il a commises par le passé à cet égard.

Je tiens à appuyer un point qu'a soulevé l'honorable représentant de Québec-Sud (M. Power), l'autre jour, au sujet du contrôle des dépenses effectuées pour la défense. Je ne vois pas pourquoi le Gouvernement s'y oppo-